



Centre Hospitalier Edmond Garcin
179 Avenue des Sœurs Gastine
13400 AUBAGNE

GUIDE PATIENT

POMPE P.C.A. / A.C.P.

(Analgésie Contrôlée par le Patient)

Dans tous les cas, vous bénéficierez de plusieurs méthodes antalgiques en même temps.

Au moindre doute, le médecin anesthésiste de garde sera contacté afin de vous apporter une solution adaptée.



CENTRE HOSPITALIER EDMOND GARCIN

Pour tout renseignement, s'adresser au secrétariat des consultations d'Anesthésie-Réanimation

Tél : 04 42 84 71 03



Vous allez être opéré(e) et une technique d'Analgésie Contrôlée par le Patient (PCA) vous est proposée.

Ce document est destiné à vous informer sur son fonctionnement, ses avantages et ses risques.

www.ch-aubagne.fr

179 avenue des sœurs gastine – 13400 AUBAGNE • Tel: 04.42.84.70.00
N° ETABLISSEMENT : 13 078 1446

Qu'est-ce que la PCA ?

La PCA est une technique extrêmement efficace car elle vous permet de déclencher vous-même l'injection des doses d'antalgiques et de les adapter à l'intensité de votre douleur.

L'appareil de PCA est relié à l'une de vos perfusions. Il est composé d'un réservoir contenant un antalgique (le plus souvent de la morphine) et d'un bouton-poussoir permettant de déclencher les injections.

A quel moment est-elle mise en place ?

La PCA est le plus souvent installée en salle de réveil (juste après l'intervention), lorsque vous ne ressentez pas de douleur.

Que dois-je faire ?

Appuyez sur le bouton-poussoir dès que sentirez une (ré)apparition de la douleur, sans attendre que celle-ci soit devenue importante. Vous entendrez alors un « bip », signalant que votre demande est prise en compte : une dose d'antalgique vous sera alors délivrée.

Et si la douleur persiste ?

Si vous n'êtes pas soulagé(e) après quelques minutes, vous pouvez ré-appuyer sur le bouton afin d'obtenir une nouvelle dose d'antalgique.

Il est essentiel de ne pas tarder à appuyer si vous ressentez une douleur.

Vous ne devez pas appuyer si vous n'avez pas mal.

Personne ne doit appuyer à votre place : vous devez être seul juge du moment de l'administration de l'antalgique.

Y'a-t-il des risques de surdosage ?

La pompe est réglée par le médecin pour éviter les surdosages : vous pouvez donc appuyer sur le bouton aussi souvent que vous le jugez nécessaire en toute sécurité.



Existe-il un risque de toxicomanie ou de dépendance ?

Aucun, dans la mesure où la morphine est administrée dans le cadre du traitement de douleurs post opératoires.

Que faire si la douleur reste importante malgré la PCA ?

Informez-en rapidement votre infirmière qui vérifiera son bon fonctionnement. Le cas échéant un autre traitement antalgique pourra vous être prescrit.

Y'a-t-il des effets secondaires ou des risques ?

L'analgésie peut être insuffisante. Le médecin anesthésiste jugera des solutions à proposer pour y remédier.

Des sensations de malaise, de vertige, une somnolence, des démangeaisons passagères, des sueurs, des nausées et des vomissements sont possibles.

Une difficulté transitoire pour uriner n'est pas exceptionnelle et peut nécessiter un sondage évacuateur de la vessie.

Des complications plus graves sont extrêmement rares : difficultés respiratoires, coma.

Pendant toute la durée d'utilisation de la PCA, vous bénéficierez d'une surveillance attentive qui permettra de dépister et de traiter rapidement les éventuelles complications.